

Revenu de Solidarité Active / Prime d'activité

Nom Prénom :

Matricule :

DETERMINATION DU REVENU DISPONIBLE (exploitant ou entrepreneur sous forme sociétaire)

Dernier exercice comptable : du au

Cpte	Excédent brut d'exploitation (Total produits - Total charges)			
763	Produits financiers à court terme	(+)		
644	Rémunérations des associés exploitants	(+)		
61310	Revenus des fermages et mise à disposition du foncier	(+)		
61311	et des bâtiments détenus par les associés	(+)		
164	Annuités d'emprunts à LMT pour le capital	(-)		(pour la société)
661	Annuités d'emprunts à LMT pour les intérêts	(-)		(pour la société)
6617	Frais financiers des dettes à court terme	(-)		(agios et autres frais financiers)
Liasse fiscale	Annuités des emprunts professionnels contractés par les associés	(-)		
6615	Rémunération du capital des associés non exploitants	(-)		Le capital des associés est rémunéré lors du partage du résultat et inscrit au c/c des associés. Ces c/c s'ils sont rémunérés, l'inscription se fait au compte 6615
	Impôts fonciers et primes d'assurances à la charge des associés afférents au foncier et aux bâtiments d'exploitation loués ou mis à disposition de la société	(-)		S'il s'agit de charges non déductibles, celles-ci sont inscrites au débit de leur compte courant d'associé
Montant total base de calcul		→		
Précisez votre part dans la société		→	%	
Déterminez la base de calcul		→		
64	Rémunération de votre travail	(+)		Part du demandeur
646	Cotisations sociales NSA personnelle	(-)		Part du demandeur
	Annuité des emprunts à titre personnel	(-)		achat foncier professionnel ou parts sociales
Revenu disponible		→		

Fait à

Signature du demandeur :